Saison 2018/2019 – N°23 Édition du vendredi 1er mars 2019

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l

LE COUP D'ENVOI APPROCHE !

Dans moins de 100 jours, la plus prestigieuse des compétitions féminines débutera à PARIS, pour le match d'ouverture. Du 7 juin au 7 juillet, les 24 équipes qualifiées seront en compétition pour le titre mondial.

Page 14

« Le District, c'est VOUS ! »

Partenaires

Partenaires

Sommaire

Informations	Pages 1 à 13
Actualités	Pages 14 à 20
Procès-Verbaux	Pages 21 à 28

LES BLEUES DE RETOUR À AUXERRE

Dans le cadre de sa préparation à la Coupe du Monde, l'Equipe de France Féminine rencontrera le Japon le jeudi 4 Avril prochain (coup d'envoi à 21h00) au stade de l'Abbé-Deschamps à Auxerre. Un retour en terres Icaunaises pour les Françaises, déjà venues en Juillet 2016 pour y affronter le Canada.

Déjà en fête en 2016, le Stade de l'Abbé Deschamps d'Auxerre s'apprête donc à revivre une manifestation exceptionnelle en compagnie de l'Equipe de France Féminine.

Pour ce test-match, les joueuses de Corinne Diacre se retrouveront opposées à l'équipe du Japon, huitième au classement FIFA et également qualifiée pour la prochaine Coupe du Monde Féminine. Un adversaire que les Bleues connaissent assez bien, avec huit oppositions déjà réalisées entre ces deux formations. Le bilan est positif pour notre Equipe de France qui l'a emporté à 4 reprises pour 3 défaites et 1 nul.

La dernière rencontre entre ces deux équipes remonte à 2015 et s'était disputée à Parchal (Portugal). Menées 1-0 à la pause, les Bleues avaient réussi à inverser la situation, s'imposant 3 buts à 1 grâce à des réalisations de Gaëtane Thiney (54' et 84') et Eugénie Le Sommer (71').

La billetterie « Licenciés » est ouverte !
Licenciés, profitez dès à présent d'offres exceptionnelles pour venir assister à ce superbe rendez-vous féminin ! Un tarif de -30% sur l'ensemble des catégories ainsi que dix invitations offertes pour l'achat de 40 places :

Catégorie 1 : 17.5€
Catégorie 2 : 10.5€
Catégorie 3 : 3.5€

Pour réserver vos places, vous trouverez le Bon de commande à renvoyer à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football (2 avenue de la République – 71210 MONTCHANIN). La Ligue de Bourgogne est à votre disposition pour tous renseignements au 03.85.73.99.88 / 06.42.71.88.09 ou par mail : lcane@lbfc.fff.fr

BON DE COMMANDE

Toutes les informations « Billetterie » pour le grand public (ouverture le 11 Mars) de cette rencontre Equipe de France Féminines – Japon seront disponibles sur le site de la Fédération Française de Football.

BILLETTERIE COUPE DU MONDE

Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 ouvrira, le lundi 4 Février prochain, sa commercialisation exclusive de places à l'unité pour tous les licenciés de la Fédération Française de Football. Cette période privilège sera active jusqu'au 4 Mars.

Dès le 4 Février, une période de vente exclusive destinée à la famille du football sera ouverte pour les matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions sur les prix grand public (remise déjà inclue sur le Bon de Commande).
A compter du 4 Février, Clubs, Districts et licenciés devront faire parvenir leurs bons de commande ci-dessous à la Ligue (lcane@lbfc.fff.fr).

Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 4 Mars, date de l'ouverture de la billetterie « vente à l'unité » au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles. Comme pour les Packs, le Comité d'Organisation fonctionnera sur la base du premier arrivé, premier servi.

Informations importantes
La vente de packs en octobre et la période carte VISA en décembre ayant connu un franc succès, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations ci-dessous :

- A l'heure actuelle, aucune place n'est disponible pour les matchs à Lyon.
- Aucune place de catégorie 4 n'est disponible pour le match d'ouverture et pour le match équipe de France à Rennes.

Nous vous tiendrons informés prochainement des éventuelles disponibilités pour ces rencontres.

Bon de Commande – Grenoble
Bon de Commande – Le Havre
Bon de Commande – Montpellier
Bon de Commande – Nice
Bon de Commande – Paris
Bon de Commande – Reims
Bon de Commande – Rennes
Bon de Commande – Valenciennes

DES PLACES POUR LA COUPE DU MONDE, ÇA VOUS TENTE ?

Mesdames, sortez votre plus beau sourire et envoyez-nous une photo pour tenter de gagner des billets pour l'une des rencontres de la prochaine Coupe du Monde Féminine qui sera organisée du 7 juin au 7 juillet 2019 en France.

Du 18 Février au 15 Avril prochain, la Commission Régionale de Féminisation organise un grand concours photos afin de célébrer l'arrivée de la Coupe du Monde Féminine 2019 sur notre territoire Français.

Pour participer à cette opération régionale, rien de plus simple ! Il vous suffit de prendre une photo mettant en lumière le Football Féminin sous tous ses angles. Bénévole, Dirigeante, Présidente, Trésorière, Arbitre, Joueuse ou encore Educatrice, mesdames ce concours vous est entièrement dédié !

Toutes les personnes souhaitant participer à cette opération devront transmettre leurs photos avant le lundi 15 Avril 2019 :

Par courrier (cachet de la poste faisant foi)

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football
14 F, rue Pierre de Coubertin – Parc Mirande – 21000 DIJON

Par voie électronique

edouheret@lbfc.fff.fr

Les auteurs des trois meilleures photos seront récompensés par des places pour assister à un match de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019, au stade de Reims ! Quatre places seront attribuées à la femme mise à l'honneur et deux places pour le photographe.
La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football met à votre disposition l'**affiche de l'opération** pour communiquer au plus grand nombre et vous propose de retrouver l'intégralité du **règlement** de ce concours photos.

MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE !

En cette année de Coupe du Monde Féminine, l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » est reconduite pour une 7ème édition. Action fédérale de féminisation, cette opération est un évènement phare de la saison et a pour objectif principal de recruter des femmes dirigeantes.

Pour cette septième vague, « Mesdames, franchissez la barrière ! » connaitra quelques évolutions dans son organisation. Désormais, les Districts, mais aussi les clubs pourront organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes, constituer un dossier et être valorisés. En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin – 7 juillet 2019 en France), la Fédération Française de Football valorisera et récompensera les clubs et les Districts lauréats en les invitant sur un match de la compétition. Près de 1 000 billets sont réservés dans ce cadre-là.

Sur le principe, toute action menée avant fin mars 2019 pour les clubs et avant le 15 avril pour les Districts, dans le cadre de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » sera prise en compte.

Échéancier de l'opération !

- **Jusqu'à mars 2019 :** le club organise une action de recrutement pour les femmes dirigeantes.
- **Fin mars 2019 :** le club envoie le dossier club rempli à son District d'appartenance. Ce dernier désigne 2 clubs lauréats et les communique à la Commission Régionale de Féminisation
- **Le 15 avril 2019 au plus tard :** chaque commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur les dossiers Clubs lauréats (2 par district) et les dossiers districts.
- **Fin avril 2019 :** Le jury se réunit au siège de la Fédération pour l'évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à la disposition de ses clubs, le **document de renseignements** qui sera à renvoyer à son District d'appartenance. Pour vos manifestations à venir dans le cadre de cette opération « Mesdames, franchissez la barrière », retrouvez également un modèle de **fiche contact**.

SEMAINE DU FOOTBALL FÉMININ : TOP DÉPART

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et ses Districts organisent deux stages « inter départements » de formation d'arbitres intitulés : « Trois jours pour devenir arbitre » ! Ces éditions 2018-2019 seront organisées sur les sites d'Autun et de Grandvillars, durant les prochaines vacances de Pâques.

1- A Grandvillars (90) du 20 au 22 Avril pour « tous publics »

2- A Autun (71) du 24 au 26 Avril pour les jeunes de 14 à 22 ans

Ces stages régionaux seront l'occasion pour tous les garçons et filles de se lancer dans l'aventure de l'arbitrage. Placés sous la responsabilité des deux Conseillers Techniques en Arbitrage de la Ligue, Christophe Adam et Jacques Badet, les stagiaires pourront découvrir les premiers grands principes de la fonction.

Ainsi, la découverte des lois du jeu, la mise en place d'ateliers techniques ou encore la gestion d'une feuille de match seront au menu de ces formations hautes en couleurs.

Pour vous inscrire à l'un de ces stages, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous (places limitées) à l'adresse suivante :

Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football
Madame Edwige DOUHERET
2 avenue de la République
71210 MONTCHANIN

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos deux Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage, Christophe Adam et Jacques Badet aux adresses mails suivantes : cadam@lbfc.fff.fr / jbadet@lbfc.fff.fr

Document de présentation
Fiche d'inscription

OPÉRATION TRIBUNE FEMMES AU DFCO

Associée avec le Dijon FCO, la Commission Régionale de Féminisation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football organisera une opération « Tribune Femmes » lors de la rencontre Dijon FCO / Stade de Reims prévue le samedi 9 Mars 2019 au Stade Gaston Gérard.

Le lendemain de la Journée Internationale de la Femme, DFCO et Ligue inviteront 1000 femmes à assister à cette rencontre comptant pour le championnat de Ligue 1 Conforama. En cette année de Coupe du Monde Féminine de Football sur notre territoire, un flyer de l'évènement sera inclus dans le programme officiel du match DFCO-Reims. Ce flyer comprendra le calendrier officiel de la Coupe du Monde 2019 un petit jeu réalisé par la Commission Régionale.
Pour acquérir vos places, merci de bien vouloir **remplir le bon de réservation (fichier Excel) avant le 20 février 2019 et le renvoyer à l'adresse mail suivante : edouheret@lbfc.fff.fr**

BON DE RÉSERVATION

LANCEMENT DE L'OPÉRATION 2ÈME ÉTOILE

MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Nous vous l'annoncions depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2ème étoile.

Un courrier cosigné par le Président de la FFF, Noël Le Graët, et le Président de la LFA, Marc Debarbat, qui vous annoncera officiellement le lancement de l'opération, est en cours d'acheminement. Il devrait arriver dans vos clubs dans les prochains jours.

A noter que plusieurs affiches de nos Champions du Monde seront jointes à ce courrier.
Dès le 15 février prochain, vous serez destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme https://footamateur.fff.fr/ via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

Attention, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : operationclubs2etoiles@fff.fr.

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019

Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

Planning (MAJ 14.01.19)

FORMATIONS DES DIRIGEANTS

La Ligue Bourgogne Franche Comté de Football continue sur sa lancée et propose de nouvelles formations pour les dirigeants pour les mois de mars et avril 2019 :

Formations Dirigeants – Mars & Avril

Fiche inscription mars-avril

Bons formations 2018 2019

MESSAGERIE OFFICIELLE : CHANGEMENT D'HÉBERGEUR

A l'attention des clubs ; arbitres et délégués régionaux

Depuis 2017, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football s'est dotée d'un espace d'hébergement chez Microsoft afin de permettre à l'ensemble de ses clubs, arbitres et délégués d'avoir une messagerie officielle avec comme dénomination commune **« lbfc-foot.fr ».**

Cet hébergement Microsoft devenant payant mi-février 2019, la Ligue a décidé de migrer l'ensemble de ses comptes de messagerie vers l'hébergeur gratuit proposé par Google : G Suite.

De ce fait, une opération de migration de toutes les adresses « lbfc-foot.fr », effectuée par notre prestataire EFFITECK, sera réalisée dans les jours à venir. Pour l'heure, vous pouvez toujours vous connecter à votre messagerie via le portail Microsoft.

Nous vous tiendrons rapidement informés des éléments importants quant aux nouvelles procédures de connexion :

- Date de fermeture de l'accès Microsoft
- Lien du nouveau portail d'accès Google et date de mise en service
- Nouveau Mot de Passe pour accéder à votre boite mail via l'hébergeur Google
- Procédure de connexion de votre nouvel accès mail sur téléphone et tablette

Quelques points essentiels concernant cette migration

- Votre adresse mail restera inchangée, seul un nouveau mot de passe temporaire vous sera communiqué pour accéder à votre boîte de messagerie via Google (mot de passe que vous devrez changer lors de votre première connexion).
- Un laps de temps durant la migration vous permettra d'accéder à vos mails par la plateforme Microsoft ET Google. Les mails reçus durant cette période seront créés en doublon sur les deux plateformes
- La migration comprendra le transfert de vos anciens e-mails et de vos contacts. Ce transfert se fera progressivement.

UNE APPLI DÉDIÉE AUX FOOTBALLEURS(SES)

Connaitre vos statistiques de match, ça vous dit ? C'est désormais possible grâce à la nouvelle appli « joueurs FFF », la première application officielle, dédiée aux joueurs et joueuses licenciés de la Fédération Française de Football.

L'application Joueurs FFF permet de retrouver les convocations de match, les statistiques individuelles et collectives, le calendrier et les résultats de son équipe et le classement de son championnat. Une fois sa licence ajoutée, les convocations sont directement envoyées par l'entraîneur, depuis son application **My Coach by FFF.**

Joueurs FFF donne accès à des informations d'avant-match (suivi des statistiques de l'adversaire, lieu et rendez-vous, liste des joueur(se)s convoqué(e)s…) et d'après-match, automatiques (résultat, liste des joueur(se)s de la feuille de match, changements) et déclaratives (buteur(se)s, types de frappe, passes décisives, joueur(se) du match et note du match).

Elle comporte également des statistiques individuelles et collectives sur la base des informations d'après-match, automatiques et déclaratives (temps de jeu, nombre de matches joués, nombre de buts marqués, évolution au classement).

Enfin, elle donne accès au planning des entraînements (avec possibilité d'obtenir un programme détaillé par le coach), à la liste des joueur(se)s de l'équipe et à leurs statistiques individuelles, au classement, au calendrier et à tous les résultats de ses compétitions.
Pour accéder à l'application Joueurs FFF, il suffit d'être détenteur d'une licence joueur(se) valide pour la saison en cours (à partir de U13). L'application est disponible sur **iOS** et sur **Android**.
Vous souhaitez obtenir d'autres informations ? Une vidéo présentation de l'application est également disponible sur la page YouTube de la Fédération Française de Football : https://www.youtube.com/watch?v=HjSVpvZExCw

CRÉDIT AGRICOLE : LES AVANTAGES D'ÊTRE LICENCIÉ(E) F.F.F !

Le Crédit Agricole entame sa 45ème année de partenariat avec la Fédération Française de Football. Partenaire de tous les footballs, de l'amateur au professionnel, le C.A se montre toujours attractif en proposant des offres privilégiées à tous les amoureux du ballon rond.

- **30€ offerts***

** Offre soumise à conditions.*

Pour l'ouverture d'un compte par tout nouveau client, la somme de 30€ sera portée au crédit d'un compte. Renseignez-vous dans une agence de la Caisse régionale pour connaître les détails de l'offre.

- **La nouvelle offre EKO**

EKO (3) c'est une carte, une application et une agence pour 2€ par mois seulement et sans condition de ressources.

- ✓ Frais de dossiers offerts sur votre 1er prêt conso et votre 1er prêt immo(1)
- ✓ 1 module Compte à Composer OFFERT pendant 3 mois(2)
- ✓ 50% de réduction sur votre carte bancaire la 1ère année(3)
- ✓ 2 mois de cotisations offerts sur le 2ème contrat d'assurance souscrit au choix(4)
- ✓ 3 numéros offerts sur 2 magazines au choix(5)

Vous pouvez souscrire en agence ou directement sur eko-by-ca.fr.

LE COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ VOUS INVITE

CROS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

SOIRÉE D' INFORMATION

MARDI 5 MARS 2019

RGPD

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

EXPLICATION MISE EN PLACE

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

MAISON DES SCIENCES HUMAINES

6, ESPLANADE ERASME
21 000 DIJON

18H

M2PJS DIJON UBFC

EN PARTENARIAT AVEC :
LE MASTER 2 - PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT

Depuis le 25 mai 2018, le Réglement Général sur la Protection des Données, le fameux R.G.P.D., innonde nos boîtes mail. Si les entreprises l'ont rapidement mis en place, les associations ne l'ont pas toujours fait, pourtant elles sont toutes autant concernées. En effet, une association traite au quotidien des données à caractère personnel de ses adhérents comme par exemple le nom, l'âge, le club d'appartenance...

L'objectif de cette soirée d'information proposée p.ar le C.R.O.S. Bourgogne-Franche-Comté est de vous permettre de mieux comprendre le R.G.P.D et sa mise en place au sein de votre structure afin de protéger vos données et d'être en conformité avec la loi

Cette soirée d'information sera animée par :

- **Cécile CHAUSSARD**, co-directrice du Master 2 Professions Juridiques du Sport de l'Université de Bourgogne, Maître de Conférences en Droit Public, Membre du Collège de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL), Conciliateur au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Membre du Laboratoire de Droit du Sport de Dijon.
- **Laura GRANGE**, apprentie juriste au sein du C.R.O.S Bourgogne-Franche-Comté et étudiante au sein du Master 2 Professions Juridiques du Sport.

Si vous souhaitez participer, merci d'envoyer un mail à l'adresse bourgognefranchecomte@franceolympique.com

Plan pour accéder à la Maison des Sciences Humaines :
Université de Bourgogne - 6 Esplanade Erasme - 21 000 DIJON

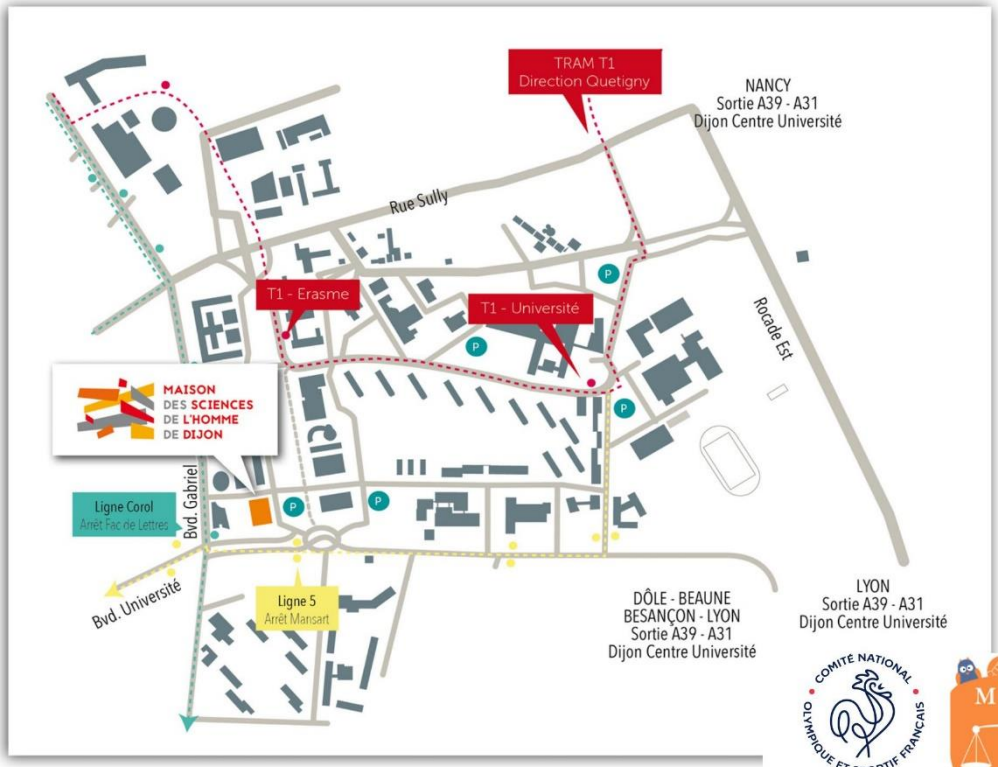

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CROS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
M2PJS DIJON

Le grand **débat national**

Le Président Patrice HENNEQUIN ainsi que le Comité Directeur du Comité Départemental Olympique & Sportif de l'Yonne

ont le plaisir de vous inviter le

Lundi 11 Mars 2019 à 19h00
A la salle de conférence du « 89 »
16 Bd de la Marne à Auxerre
AU

GRAND DÉBAT NATIONAL

Venez donner votre avis!

Sur le thème de la démocratie et la citoyenneté

Merci de confirmer votre présence.

CDOS 89 - Maison des Sports - 10 Avenue du 4ème RI - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 52 09 92 - cdos89@wanadoo.fr - www.yonne-franceolympique.com

LE COUP D'ENVOI APPROCHE !

Dans moins de 100 jours, la plus prestigieuse des compétitions féminines débutera à PARIS, pour le match d'ouverture. Du 7 juin au 7 juillet, les 24 équipes qualifiées seront en compétition pour le titre mondial.

Pour cette huitième édition, c'est notre beau pays qui a l'honneur d'accueillir la Coupe du Monde Féminine de la FIFA ! Cinquante-deux matchs seront disputés dans neuf grandes villes : REIMS, VALENCIENNES, LE HAVRE, RENNES, GRENOBLE, MONTPELLIER, NICE et LYON, qui accueillera des demi-finales et la finale.

A AUXERRE, les Bleues viendront s'entraîner, en commençant par affronter le JAPON le 4 avril.

Bon de commande

CRÊPES PARTY INTERGÉNÉRATIONNELLE !

Dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral (P.E.F), la section féminine de l'Association d'Animation Culturelle et Sportive de CHENY (A.A.C.S) a signé un partenariat avec l'EHPAD de BRIENON-SUR-ARMANCON.

Doté de pratiquement 40 licenciées, pour la moitié très jeunes, le club de CHENY, présidé par Franck LAMY prévoit de briller pour le PEF. Les petites ont rencontré les résidents de l'EHPAD le 26 février et iront les voir tous les 2 mois. En mars est programmé un loto entre le club et l'établissement, suivi d'un pique-nique en juin.

Les crêpes auront pour les grands, mais surtout pour les petites, réchauffé les cœurs. A table ou dans les chambres, les enfants ont servi les aînés avec enthousiasme.

Info club

L'entraînement des filles se déroule chaque mercredi de 14h à 15h30 avec 3 éducateurs(trices), qui forment des groupes suivant les âges.

Le District de l'Yonne de Football félicite le club de CHENY pour cette merveilleuse initiative !

AEF : LA SOIRÉE DES GARDIENS APPROCHE !

L'Amicale des Éducateurs de Football (AEF) de l'Yonne organise diverses soirées à thème durant toute la saison…

L'US JOIGNY accueillera sur ses installations la soirée GARDIEN DE BUT le lundi 4 mars à 19h00. Une séance d'une heure animée par François RODRIGUEZ, qui s'achèvera par un débat avec les participants.

RETOUR DE DUBAÏ POUR LES ARBITRES AUXERROIS

Sept élèves du lycée Fourier d'Auxerre et 1 élève du lycée Pasteur de Besançon se sont rendus à Dubaï aux Emirats Arabes Unis, du 16 au 21 février pour une compétition scolaire : la Coupe du Moyen Orient et Péninsule Indienne (Coupe MOPI).

La convention signée entre le lycée Joseph Fourier et le lycée Georges Pompidou de Dubaï a permis à huit élèves de nos filières d'aller aux Emirats pour participer à la Coupe MOPI.

Nos élèves ont alterné pendant 4 jours des périodes de formation des jeunes officiels novices du lycée Pompidou, avec l'observation de matches et des moments d'échanges riches avec les élèves et les enseignants.

Ils ont également eu l'occasion de visiter le vieux Dubaï et le centre ville futuriste avec ses nombreuses tours (voir photo).

Un voyage qui a leur s'ouvrir au monde extérieur et de s'enrichir culturellement.

La délégation française des 8 arbitres (D. Dupuis, L. Bouveresse, C. Coste, B. Lambert, T. Gonzalez, J. Fever, L. Jobard et S. Mouthon) entourée de G. Sallandre , responsable section football du lycée Fourier et A. Perreau-Niel, responsable de la filière arbitrage et porteur du projet.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et tous les partenaires qui nous ont accompagné dans cette belle aventure : UNSS 89, UNSS Régional, UNAF 71, UNAF 45, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté. Les districts de Côte d'or, du Doubs Territoire de Belfort, de la Saône-et-Loire, du Loiret et du Val-de-Marne. Ainsi que les clubs : ASC La Chapelle de Guinchay, Dijon Football Côte d'Or, US Cluny, US St Vit, CA Pontarlier, FC Grand Besançon, Paris SG, Dampierre-en-Burly. Merci aussi aux donateurs qui ont souhaité rester anonyme.

Merci également à M. Lauzière proviseur adjoint et M. Lacroix professeur EPS du lycée des Emirats, pour leur aide et les nombreux échanges.

Enfin, une expérience se termine, mais une nouvelle va s'écrire dès la rentrée 2019 avec une nouvelle convention entre le lycée Joseph Fourier d'Auxerre et le lycée Georges Pompidou de Dubaï. En effet, les deux proviseurs, M. Rousseau d'Auxerre et M. Charlery de Dubaï signeront bientôt un nouveau partenariat autour de l'arbitrage. De nouvelles perspectives et expériences vont alors s'ouvrir pour nos jeunes arbitres. A suivre…

Alexandre PERREAU-NIEL

FILIÈRE ARBITRAGE : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Top départ du recrutement de la quatorzième promotion de la Section Sportive Football Filière Arbitrage du Lycée FOURIER ! Pour celles et ceux qui souhaitent postuler à cette Filière Arbitrage Auxerroise, les dossiers d'inscription sont désormais disponibles (Année scolaire 2019-2020).

Pour vous inscrire, il vous suffit de télécharger le dossier ci-dessous, de le compléter et de le renvoyer au Lycée FOURIER à AUXERRE (10-16 rue Raymond Poincaré BP 26 – 89010 AUXERRE Cedex).
La **date de limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 5 Avril 2019** dernier délai. La journée de « Détection » sera, quant à elle, effectuée le mardi 30 avril 2019 et proposera quatre épreuves obligatoires : tests physiques VAMEVAL et Vitesse / arbitrage en situation de match / test théorique (lois du jeu) et entretien individuel.

Pour tout complément d'information, Alexandre PERREAU NIEL (06.87.11.67.98), responsable Pédagogique de la Filière arbitrage et Clément TURPIN (06.72.33.80.29), Coordinateur de l'Equipe Technique Régionale en Arbitrage de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football sont à votre disposition.

Plaquette de présentation

Dossier d'inscription

Les vétérans

PV 241 CDA 28

COMMISSION D'ARBITRAGE

Présences aux modules 7 et 8 – FIA 2

du 23 février 2019 à CHAMPS SUR YONNE

Membres présents : MM ALMI – GUIDOU – MOREL - SALMON

Arbitres Féminines (formation de Janvier 2019) :

- Mme ABIDI SAAD Mounia – AVALLON CO
- Mme ALLARD BENHEMMOU Donia – AUXERRE STADE
- Mme AMADO Christine – ST GEORGES
- Mme LAPIE Amélie – CHENY
- Mme LAZZAROTTI Liona – NEUVY SAUTOUR
- Mme PERCHE Anne – CHENY
- Mme PERRIER Emilie – AVALLON CO
- Mme SIMON Valérie – AVALLON CO

Arbitre (formation d'octobre 2018) :

- M OUZMERKOU Wassim – AUXERRE STADE

Arbitre provenant de la ligue Méditerranée :

- M SOUT Samir – AUXERRE STADE

Le Président de la CDA

Stéphane MOREL

Le Secrétaire de la CDA

Steve RIVIERE

PV 240 St Reg 14

COMMISSION STATUTS, RÈGLEMENTS ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Réunion du 25 février 2019

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

Présents : M Sabatier – Mme Fontaine – MM Montagne – Trinquesse

Assiste : Mme Gilabert (administrative)

1. Statut et Règlements

Courriel du club de Charny concernant le nombre de mutations pour la saison 2019-2020 et la possibilité de demander à s'engager en dernière division de district.

La commission,

- Rappelle au club de Charny les dispositions
- de l'article 3 A § 3 du règlement du championnat senior du district « *toute équipe demandant à ne pas être maintenue dans la division où elle opère, sera classée dans la division immédiatement inférieure ou dans celle de son choix ».*
- de l'article 47 c du statut de l'arbitrage *« pour tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en troisième année d'infraction, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué pour la saison suivante, du nombre total d'unités équivalant au nombre de mutations de base auquel le club avait droit. Elle est valable pour toute la saison. »*
- de l'article 7.6 de l'annuaire du district joueur de l'équipe en *entente « les joueurs évoluant dans l'équipe en « entente » sont issus de chaque club avec leur licence régulièrement validée conformément aux RG.* »

En conséquence,

- La commission précise au club de Charny qu'il ne pourra pas bénéficier de mutation pour la saison prochaine même dans le cadre d'une entente
  Cette restriction ne s'applique pas au club avec lequel il souhaite faire une entente si ce dernier est en règle vis-à-vis du statut de l'arbitrage

Modifications aux règlements à présenter à l'Assemblée Générale

La commission procède à l'étude des règlements qui seront proposés à la prochaine AG du district.

2. Prochaine réunion

Mardi 30 Avril à 17 h 00

Le Président de commission — La Secrétaire de commission

Patrick SABATIER — Catherine FONTAINE

PV 239 Sp 30

Auxerre le 27 février 2019

COMMISSION SPORTIVE

Présents : MM Trinquesse – Barrault – Rollin - Schminke – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

3. Réclamations

Match 50281.2 du 24.02.19 Mt St Sulpice 2 – Auxerre Sp Citoyens Départemental 3 gr B

Réserve d'après-match du club d'Auxerre Sp Citoyens : pas de délégué mentionné sur la feuille de match.
La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club d'Auxerre Sp Citoyens de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- prend connaissance de la réserve d'après-match du club d'Auxerre Sp Citoyens,
- en application des articles 186.1 et 187.1 des R.G,
- attendu qu'il s'agit d'une réserve d'après-match
- attendu que le motif inscrit sur la confirmation de la réserve ne fait pas parti des cas définis dans l'article 187.1 des R .G. « réclamation – évocation »,

- dit la réserve d'après-match du club d'Auxerre Sp Citoyens non fondée,
- enregistre le résultat : Mt St Sulpice 2 = 2 / Auxerre Sp Citoyens = 1.

Mme Chéry-Floch n'a pas pris part à la délibération.

Match 51073.1 du 17.02.19 Brienon – Aillant 2 Départemental 4 gr B

Réserve du club de Brienon sur la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe d'Aillant 2.
La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- attendu que la réserve d'avant match n'apparait pas sur la FMI,
- prend connaissance de la confirmation de la réserve d'avant match du club de Brienon en date du 18.02.19,
- attendu que l'arbitre de la rencontre, Mr Vittoz, confirme par écrit (courriel en date du 20.02.19) qu'une réserve d'avant match a bien été posée et signée par les 3 parties,
- prend note des rapports reçus de l'arbitre, Mr Vittoz, du capitaine de Brienon Mr El Atifi Aziz confirmant que la réserve d'avant match a bien été notée sur la FMI et signée par les 3 parties,
- prend note du courriel du club d'Aillant en date du 25.02.19,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Brienon de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- en application des articles 142, 186 et 167 des R.G,

- dit la réserve d'avant match du club de Brienon recevable en la forme,
- attendu que l'équipe d'Aillant 1 en départemental 3 gr B n'a pas joué depuis le 16 décembre 2018,
- après vérification de la feuille de match Départemental 3 gr B du 16 décembre 2018 Aillant 1 – Fleury La Vallée 1,
- attendu qu'aucun joueur n'a participé à la rencontre Départemental 3 gr B du 16 décembre 2018,
- dit tous les joueurs de l'équipe d'Aillant 2 qualifiés pour le match Départemental 4 gr B du 17 février 2019 Brienon – Aillant 2,
- dit la réserve d'avant match du club de Brienon non fondée,
- enregistre le résultat : Brienon = 0 – Aillant 2 = 2.

4. Match arrêté

Match 50833.2 du 24.02.19 Varennes – Sens Racing Club Départemental 1

Match arrêté à la 70ème minute.
La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note des rapports de :
  - l'arbitre de la rencontre, Mr Musij,
  - du délégué du match, Mr Bougault Benjamin,
  - du capitaine de l'équipe de Sens Racing Club, Mr Ourkhis Abdrahim,
- attendu qu'il en ressort que l'équipe de Sens Racing Club n'a pas voulu reprendre la rencontre,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Sens Racing Club pour abandon de terrain,
- score : Varennes = 3 buts, 3 pts / Sens Racing Club = 0 but, - 1 pt,
- amende 160 € pour le club de Sens Racing Club (abandon de terrain).

5. Match non joué

Match 51026.2 du 24.02.19 E.C.N. 3 – Auxerre Aigles FC Départemental 4 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 21 avril 2019.

Amende 15 € au club d'E.C.N. (pour retard changement horaire seniors).

6. Changements dates, horaires, terrains

Courriel du club de Perrigny en date du 27.02.19 : changement de terrain.
La commission prend note de ce courriel et du courrier de la mairie de Charbuy en date du 26.02.19 autorisant l'utilisation de leurs installations par le club de Perrigny jusqu'à la fin de saison pour le championnat Départemental 3 gr B.

Les matchs de l'équipe de Perrigny seront joués en lever de rideau des rencontres de l'équipe de Charbuy,

- par conséquent le match 50283.2 du 02.03.19 Perrigny – Aillant se jouera à 12 h 00 à Charbuy.

Match 52919.1 du 10.03.19 St Sérotin – Champigny Coupe Prével

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 10 mars 2019 à 14 h 30 sur les installations de Champigny.

Match 52931.1 du 10.03.19 Varennes – Vergigny Coupe Prével

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 10 mars 2019 à 14 h 30 sur les installations du club de Vergigny.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

Match 50306.2 du 14.04.19 Mt St Sulpice 2 – Chemilly Départemental 3 gr B

Demande de report de match du club de Chemilly en date du 26.02.19.

La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à sa date initiale, soit le 14 avril 2019.

Mme Chéry-Floch n'a pas pris part à la délibération.

Match 50331.2 du 17.03.19 Varennes 2 – Quarré/St Germain Départemental 3 gr C

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 17 mars 2019 à 12 H 30 sur les installations de Varennes.

Match 50973.2 du 03.03.19 FC Gatinais 2 – Sens FC 3 Départemental 4 gr A

Courriel du club du FC Gatinais en date du 26.02.18 : demande d'inversion de match.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le match aller du 14 octobre 2018 s'est joué sur les installations de Sens FC,
- attendu qu'il s'agit d'un match retour et pour le bon déroulement du championnat,
- maintient cette rencontre le 3 mars 2019 à 12 h 00 sur les installations de Montacher.

Match 52120.1 du 02.03.19 Serein AS/Varennes – Magny Coupe Yonne U18

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

Amende 15 € au club de Serein AS (pour retard changement horaire U18).

Match 52121.1 du 02.03.19 Auxerre Stade 2 – Champs Sur Yonne Coupe Yonne U18

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

Amende 15 € au club de Champs Sur Yonne (pour retard changement horaire U18).

Match 52127.1 du 02.03.19 UF Tonnerrois – Appoigny Coupe Yonne U18

La commission prend note du courriel du club de l'UF Tonnerrois en date du 25.02.19 et donne ce match à jouer le 2 mars 2019 à 15 h 30 sur les installations de Chassignelles.

Match 52128.1 du 02.03.19 St Sérotin/Pont.Yonne – Joigny Coupe Yonne U15

La commission prend note du courriel du club de St Sérotin en date du 24.02.19 et donne ce match à jouer le 2 mars 2019 sur les installations de Champigny (club faisant partie de l'entente).

Match 52130.1 du 02.03.19 Serein AS/Varennes – St Clément Onze Coupe Yonne U15

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 2 mars 2019 à 15 h 00 sur les installations de Varennes.

Match 52136.1 du 02.03.19 UF Tonnerrois – Auxerre Sp Citoyens Coupe Yonne U15

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 2 mars 2019 à 14 h 30 sur les installations de Tonnerre.

7. Feuilles de matchs informatisées

Match 50145.2 du 24.02.19 Avallon Vauban FC 2 – E.C.N. Départemental 2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier, les différents rapports,

- attendu que la feuille de match n'a pas été clôturée et n'a pas été signée par les clubs et l'arbitre,
- attendu que le secrétariat a généré la feuille de match informatisée,
- enregistre le résultat : Avallon Vauban FC 2 = 2 / E.C.N. = 9.

Amende 46 € au club d'Avallon Vauban FC pour absence de code (refus de donner le code pour la signature de la feuille de match).

Match 50348.2 du 24.02.19 Chatel Censoir FC – Serein AS Départemental 3 gr C

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Chatel Censoir FC = 1 / Serein AS = 4.

Amende 30 € au club de Chatel Censoir pour non envoi rapport constat d'échec FMI.

Match 50970.2 du 24.02.19 Aillant 3 – Sergines 1 Départemental 4 gr A

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec FMI,
- attendu qu'il en ressort que le club de Sergines n'a pas préparé sa composition d'équipe et ne la pas transmise via la tablette,
- enregistre le résultat : Aillant 3 = 0 – Sergines = 4.

Amende 46 € au club de Sergines pour absence de transmission.

8. Questions diverses

Match 50838.2 du 24.02.19 Appoigny – St Georges Départemental 1

La commission, vu le courriel du club d'Appoigny en date du 26.02.19,

- demande à l'arbitre, Mr Ben Amar, de fournir un rapport sur la blessure du joueur Fernandez Matthieu non inscrite sur la FMI, et ce par écrit pour le mardi 5 mars 2019.

Match 50145.2 du 24.02.19 Avallon Vauban FC 2 – E.C.N. Départemental 2 gr B

La commission, attendu que la FMI n'a pas été clôturée et signée par les 3 parties,

- demande à l'arbitre, Mr Métivier, de fournir un rapport mentionnant le ou les blessures des joueurs, et ce par écrit pour le mardi 5 mars 2019,
- prend note du courriel du club d'E.C.N. en date du 27.02.19 signalant la blessure non inscrite sur la FMI, du joueur Bouadou Evan du club d'E.C.N.
- souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 50344.2 du 24.02.19 Neuvy Sautour 2 – Varennes 2 Départemental 3 gr C

La commission, vu le courriel de l'arbitre en date du 25.02.19,

- prend note de la blessure des joueurs Ley Kévin et Chaudy Adrien du club de Varennes et leurs souhaite un prompt rétablissement.

Match 50968.2 du 24.02.19 St Denis Les Sens 2 – Cheny Départemental 4 gr A

La commission, vu le courriel de l'arbitre en date du 25.02.19,

- prend note des blessures des joueurs Moussaoui Walid et Dussault Thierry (blessure non inscrite sur la FMI) du club de Cheny,
- leurs souhaite un prompt rétablissement.

Match 51085.2 du 03.03.19 Charbuy – St Fargeau 2 Départemental 4 gr C

Courriel du club de Charbuy en date du 25.02.19 : demande d'arbitre.
La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 50783.2 du 03.03.19 Ravières – Tanlay Départemental 4 gr D

Courriel du club de Tanlay en date du 26.02.19 : demande d'arbitre.
La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

ABSENCE D'ARBITRE

La commission prend note l'absence d'arbitre pour la journée du 24 février 2019 et transmet à la C.D.A. :

- D4 gr D 50776.2 Varennes 3 - Etivey : arbitre excusé.

Comptes-rendus des Assemblées Générales ou modifications de bureau

La commission prend note des courriers des clubs de :

- Coulanges La Vineuse : compte-rendu AG

- Sens Racing Club / démission de Mr Azzouzi Mohamed

Remerciements.

9. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 3 mars 2019

- D2 gr A 50090.2 Charny – Joigny : Mr Ménard José
- D2 gr B 50151.2 Champs/Yonne – UF Tonnerrois : Mme Vié Florence
- D3 gr A 50221.2 St Valérien EESV – Cerisiers 2 : Mr Rollin Pascal

10. Tournois ou matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Aillant : match amical U18 le 23 février 2019
- Joigny : match amical féminin le 23 février 2019

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

11. Prochaines réunions

Mercredi 6 mars 2019

MM Trinquesse – Batréau – Guyot - Rollin – Mme Chéry-Floch

Mercredi 13 mars 2019

MM Trinquesse – Barrault – Rollin - Schminke

Fin de réunion à 18 h 15.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de Commission	Le secrétaire de séance
Jean-Louis Trinquesse	Pascal Rollin